# Partie 1 : les concepts économiques de base

## Chapitre 1 : le marché

### I. Les types de marché selon l'objet :

| Type de marché | Définition | | | Offreurs | Demandeurs | Prix |
|---|---|---|---|---|---|---|
| **Marché des biens et services** | C'est le marché des biens de consommation (intermédiaire ou finale) et le marché des biens de production. Exemple : le marché de l'automobile, des vêtements, de l'immobilier… | | | Les entreprises. | Les ménages, l'Etat, et les entreprises. | Il peut être fixé par la loi de l'offre et la demande, par l'autorité, par entente entre les entreprises, comme il peut être subventionné. |
| **Marché du travail** | Le marché de travail est défini comme un lieu fictif de rencontre, entre l'offre de travail (la demande d'emploi) et la demande de travail des employeurs (l'offre d'emploi). | | | Elle est constituée de la population active (les ménages). | Elle est constituée des entreprises et l'Etat. | En générale, c'est la rémunération :<br>• Salaire<br>• Traitement |
| **Le marché des capitaux** | C'est le lieu de rencontre entre l'offre et la demande des capitaux à court et moyen termes (le marché monétaire) et des capitaux à long terme (le marché financier). | Marché monétaire | Marché interbancaire | Banques excédentaires | Banques déficitaires | Taux d'intérêt |
| | | | Marché des TCN | Les émetteurs des titres | Les épargnants | Taux d'intérêt<br>Taux d'escompte |
| | | Marché financier | Marché primaire | Les émetteurs sur le marché primaire | Les épargnants, dans le but, soit de garder les titres, soit les revendre, afin de réaliser une plus-value | Le cours boursier |
| | | | Marché secondaire | Les propriétaires des titres sur le marché secondaire | | |
| **Marché de change** | C'est un lieu de rencontre (abstrait), de l'offre et la demande des monnaies étrangères convertibles (devises) | | | Les détenteurs de devises | Les agents ayant besoin de devise | Le taux de change<br>Le cours de change |

**NB :** le marché des capitaux est un marché contrôlé par les autorités : la banque centrale (Bank Al-Maghreb : BAM) et l'AMMC (autorité marocaine du marché des capitaux)